



N°2026 MESRI/SG

Ouagadougou, le 22 JUL 2026

0073

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à la connaissance de la communauté universitaire qu'il est ouvert dans le centre unique de Ouagadougou l'Examen probatoire (EP), session 2026, pour les formations spécialisées en Médecine, Pharmacie et Chirurgie dentaire.

I. PLACES DISPONIBLES

Le nombre de places dans les différentes spécialités est arrêté conformément aux tableaux ci-dessous :

I.1.- AU TITRE DE LA MÉDECINE :

Discipline	N°	Spécialité	Diplôme	Nbre ECN	Nbre EP
Médecine	1	Anatomie et cytologie pathologiques	DES	5	5
	2	Anesthésie-Réanimation	DES	60	5
	3	Biologie clinique	DES	30	10
	4	Cancérologie ou oncologie médicale	DES	10	7
	5	Cardiologie	DES	30	12
	6	Chirurgie générale/viscérale	DES	40	15
	7	Chirurgie pédiatrique	DES	15	5
	8	Dermatologie-vénérologie	DES	10	2
	9	Hépatologie, gastro-entérologie	DES	15	5
	10	Maladies infectieuses	DES	10	5
	11	Médecine interne	DES	20	5
	12	Néphrologie	DES	30	10
	13	Neurologie	DES	20	5
	14	Nutrition clinique et médecine palliatives	DES	10	5
	15	Ophthalmologie	DES	20	5
	16	Orthopédie-traumatologie	DES	40	10
	17	Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico faciale	DES	10	3
	18	Pédiatrie, génétique médicale/ néonatalité	DES	60	12
	19	Pneumo-Phtisiologie	DES	15	5
	20	Psychiatrie d'adultes	DES	15	5
	21	Radiologie, Radiodiagnostic et Imagerie Médicale	DES	30	7
	22	Rhumatologie	DES	10	5
	23	Santé et sécurité au travail	DES	10	10
	24	Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale	DES	10	6
	25	Urologie-Andrologie	DES	20	5
Total de places				545	169

I.2.- AU TITRE DE LA PHARMACIE :

Discipline	N°	Spécialité	Diplôme	Lieu de formation	Effectif ECN	Nbre de places
Pharmacie	1	Biologie clinique	DES	Burkina Faso	40	10
	2	Pharmacoépidémiologie-Pharmacovigilance	Master	Burkina Faso	10	5
					50	15

II. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Sont autorisés à prendre part à l'EP les candidats de nationalités autres que burkinabè et titulaires d'un diplôme de Doctorat de Médecine, de Pharmacie ou de Chirurgie dentaire. Les candidats admis à l'examen probatoire, session 2025 et ayant désisté ou abandonné leur formation, ne sont pas éligibles.

III. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- une demande manuscrite, revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, datée et signée ;
- un acte justifiant de la nationalité du candidat (copie du passeport, de la carte consulaire, de la carte d'identité, du certificat de nationalité ou de tout autre document tenant lieu en cours de validité) ;
- un certificat médical de visite et de contre-visite signé par deux (2) médecins et datant de moins de trois (3) mois et attestant de l'aptitude du candidat à suivre les formations de spécialités auxquelles il désire postuler ;
- une copie légalisée du diplôme de Doctorat ou de l'attestation de succès.

IV. DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature, contenant toutes les pièces ci-dessus citées, doivent exclusivement être déposés en ligne à l'adresse : www.services.campusfaso.bf du 21 juillet 2026 à 00h00mn au 24 juillet 2026 à 23h 59mn.

V. DÉROULEMENT DE L'ECN

Dépôt des dossiers de candidature en ligne	21 au 24 juillet 2026
Examen des dossiers	27 juillet 2026
Publication des résultats	27 juillet 2026

Pour le Ministre et P/D,
le Secrétaire Général

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

